

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Sciences et Techniques ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 7 du Master STAPS Mention EOPS : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive – Encadrement Psychologique, Préparation Physique et Réathlétisation Sportive (E3PR), avec deux parcours : Parcours Psychologie du Sport (PS) et Parcours Préparation Physique et Réathlétisation (PPR)**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. Xavier SANCHEZ**

Professeur des Universités

Vice-Président du jury :

- **M. Philippe GERMAIN**

Maître de Conférences

Membres du jury :

- Mme Katia COLLOMP
- M. Fabrice PRIEUR
- M. Olivier BUTTELLI
- M. Aymeric MARCADET
- Mme Nathalie RIETH
- Mme Aude VILLEMAIN
- M. Alexandre GUIMARD
- M. Matthieu GUEMANN
- Mme Maud MIGUET
- Mme Sandrine SCHIANO-
LOMORIELLO

Professeur des Universités
Professeur des Universités
Professeur des Universités
Professeur d'EPS
Maître de Conférences - HDR
Maître de Conférences - HDR
Maître de Conférences
Maître de Conférences
Maître de Conférences
Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 04/12/2024

Par délégation du Président
La Vice-Présidente chargée de l'Administration
Eme BLOND


Paule LORINI

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Sciences et Techniques ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 8 du Master STAPS mention EOPS : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive – Encadrement Psychologique, Préparation Physique et Réathlétisation Sportive (E3PR), avec deux parcours : Parcours Psychologie du Sport (PS) et Parcours Préparation Physique et Réathlétisation (PPR)**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. Xavier SANCHEZ**

Professeur des Universités

Vice-Président du jury :

- **M. Philippe GERMAIN**

Maître de Conférences

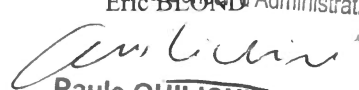
Membres du jury :

- Mme Katia COLLOMP
- M. Fabrice PRIEUR
- M. Olivier BUTTELLI
- M. Aymeric MARCADET
- Mme Nathalie RIETH
- Mme Aude VILLEMMAIN
- M. Alexandre GUIMARD
- M. Matthieu GUEMANN
- Mme Maud MIGUET
- Mme Sandrine SCHIANO-
LOMORIELLO

Professeur des Universités
Professeur des Universités
Professeur des Universités
Professeur d'EPS
Maître de Conférences - HDR
Maître de Conférences - HDR
Maître de Conférences
Maître de Conférences
Maître de Conférences
Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 04/12/2024
Par délégation du Président
La Vice-Présidente du Conseil d'Administration
ERIC BLOND

Paule QUILICHINI

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Sciences et Techniques ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury d'année du **Master 1 STAPS mention EOPS : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive – Encadrement Psychologique, Préparation Physique et Réathlétisation Sportive (E3PR)**, avec deux parcours : **Parcours Psychologie du Sport (PS)** et **Parcours Préparation Physique et Réathlétisation (PPR)**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. Xavier SANCHEZ**

Professeur des Universités

Vice-Président du jury :

- **M. Philippe GERMAIN**

Maître de Conférences

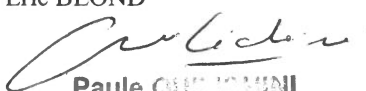
Membres du jury :

- Mme Katia COLLOMP
- M. Fabrice PRIEUR
- M. Olivier BUTTELLI
- M. Aymeric MARCADET
- Mme Nathalie RIETH
- Mme Aude VILLEMAIN
- M. Alexandre GUIMARD
- M. Matthieu GUEMANN
- Mme Maud MIGUET
- Mme Sandrine SCHIANO-
LOMORIELLO

Professeur des Universités
Professeur des Universités
Professeur des Universités
Professeur d'EPS
Maître de Conférences - HDR
Maître de Conférences - HDR
Maître de Conférences
Maître de Conférences
Maître de Conférences
Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

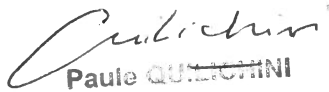
Fait à Orléans, le 04/12/2024
Par délégation du Président
La Vice-Présidente du Conseil d'Administration
ERIC BLOND

Paule QUELICHINI

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **Master mention EOPS : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive – Encadrement Psychologique, Préparation Physique et Réathlétisation Sportive (E3PR)**, avec deux parcours : **Parcours Psychologie du Sport (PS)** et **Parcours Préparation Physique et Réathlétisation (PPR)**, est constitué comme suit :

- M. Xavier SANCHEZ	Professeur des Universités
- M. Philippe GERMAIN	Maître de Conférences
- Mme Katia COLLOMP	Professeur des Universités
- M. Fabrice PRIEUR	Professeur des Universités
- M. Olivier BUTTELLI	Professeur des Universités
- Mme Nathalie RIETH	Maître de Conférences - HDR
- Mme Aude VILLEMAIN	Maître de Conférences - HDR
- Alexandre GUIMARD	Maître de Conférences
- M. Matthieu GUEMANN	Maître de Conférences
- Mme Maud MIGUET	Maître de Conférences
- Mme Sandrine SCHIANO- LOMORIELLO	Maître de Conférences
- M. Aymeric MARCADET	Professeur agrégé
- Charles DROUARD	Préparateur Mental – Master EOPS
- Soufiane SANKHON	Directeur de la performance du RCO
- Quentin COELHO	Préparateur Mental – Master EOPS
- Mme Linda VERSCHUERE	Biatss, responsable du Bureau des Masters
- Mme Delphine ALBERTONI	Biatss, responsable Convention des Stages
- Mme Chloé DARTY	Déléguée des étudiants en M1 EOPS PS
- M. Arno ROBIN	Délégué des étudiants en M1 EOPS PS
- M. Antoine HAGUENIER	Délégué des étudiants en M1 EOPS PPR
- M. Antoine BERNIER	Délégué des étudiants en M1 EOPS PPR

Fait à Orléans, le 04/12/2024

Par délégation du Président
Eric BLOND
La Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Paule QUILLICHINI